CONSEIL DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Bulletin des interpellations et des questions orales

Commission de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la politique foncière

RÉUNION DU

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2002

SOMMAIRE

QUESTIONS ORALES

de M. Dominiek Lootens-Stael (N) à M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des pouvoirs locaux, de l'aménagement du territoire, des monuments et sites, de la rénovation urbaine et de la recherche scientifique, concernant "la création d'une cité de la science sur les terrains de Tour et Taxis".

(Orateurs: M. Dominiek Lootens-Stael et M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des pouvoirs locaux, de l'aménagement du territoire, des monuments et sites, de la rénovation urbaine et de la recherche scientifique).

de M. François Roelants du Vivier (F) à M. Willem Draps, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'aménagement du territoire, des monuments et sites et du transport rémunéré des personnes, concernant "l'état général et l'état d'entretien déplorables du parc de Bruxelles".

(Orateur: Mme Marion Lemesre).

Présidence de Mme Marion LEMESRE, doyenne d'âge.

- La réunion est ouverte à 14h15'.

QUESTIONS ORALES

La création d'une cité de la science sur les terrains de Tour et Taxis.

M. Dominiek Lootens-Stael (en néerlandais) .- Apparemment, les terrains de Tour et Taxis sont très grands et multifonctionnels. En effet, chaque fois qu'une idée quelque peu nouvelle voit le jour dans la Région, on évoque ces terrains. Je ne citerai que quelques exemples: l'organisation des sommets européens, un port de transbordement pour le transport de marchandises ou la création d'un musée consacré à l'immigration.

Dans le discours qu'il a tenu par le ministre-président à l'occasion de la fête de l'Iris 2002, le ministre-président a lancé une nouvelle idée: la création d'«une cité de la science» qu'on installerait à nouveau, bien évidemment, sur les terrains de Tour et Taxis.

Je souhaiterais savoir ce que le ministre-président entend concrètement par cette "cité de la science". Quel est l'objectif poursuivi par ce projet? S'agit-il d'entreprises scientifiques, s'agit-il de facultés scientifiques universitaires ou d'autre chose encore? Des contacts concrets ont-ils déjà été établis? Avec qui? Quelles autres démarches ont-elles déjà été entreprises afin de contribuer à la mise sur pied de ce projet?

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des pouvoirs locaux, de l'aménagement du territoire, des monuments et sites, de la rénovation urbaine et de la recherche scientifique (en néerlandais) .- A mon initiative, on développe un projet important concernant la réaffectation du terrain de Tour et Taxis en collaboration avec les propriétaires du site, à savoir ROBELCO et le groupe Ackermans & van Haren (Leasinvest).

Le projet s'appelle "Cité de la connaissance" et se veut un pool scientifique original d'allure européenne, qui crée des liens de coopération entre les différents acteurs clefs de l'économie dans le cadre des objectifs de l'Union européenne conformément au concept de la déclaration du sommet européen de Lisbonne.

Le projet "Cité de la connaissance", dont l'ébauche figure au PRD sous le nom de "cité de la science", se veut d'abord un projet global et synergique qui comporte différents modules articulés autour d'un concept rassembleur qui offre de bonnes perspectives pour la Région de Bruxelles-Capitale: la genèse de "connaissances", leur gestion et leur diffusion. Il est important de développer cette idée autour d'un concept moderne et dynamique qui renforce la position de notre Région dans une dynamique européenne.

A côté d'autres modules, "La Cité de la connaissance" a pour but de regrouper les facultés de sciences appliquées des universités et les instituts industriels des hautes écoles dans la Région de Bruxelles-Capitale, chaque entité conservant néanmoins sa spécificité et son pouvoir organisateur.

Ce projet multilingue est unique en Europe. Nous étudions naturellement d'autres modules: le "European Center for Advanced Studies" un projet soutenu par MM. Prodi et Verhofstadt, des facilités de logement dont un campus d'étudiants, une cité des sciences, un espace de rencontre, une cité de la mobilité, des incubateurs de sociétés, etc.

L'IGEAT de l'ULB étudie actuellement les répercussions socio-économiques de l'ensemble du projet. Cette étude devrait à court terme jeter de solides bases et confirmer la pertinence du concept "Cité de la connaissance". Les premiers résultats seront rendus publics au cours du colloque sur l'économie urbaine qui sera organisé en décembre 2002 par l'ULB et l'Institut Cooremans de la Haute école Francisco Ferrer.

D'autre part, j'ai mis sur pied depuis mai 2002 un groupe de travail technique dont le but est de concrétiser la partie de projet portant sur les "écoles d'ingénieurs". Ce groupe de travail se compose de représentants des universités et des hautes écoles concernées et des propriétaires du site de Tour et Taxis.

Le groupe de travail a été élargi aux représentants des Communautés (pouvoirs organisateurs) et de l'État fédéral. Ce groupe de travail travaille actuellement à plein rendement et un conseiller de la BEI (Banque européenne d'investissement) rejoindra prochainement ce groupe.

Le module de regroupement des hautes écoles bruxelloises d'ingénieurs a déjà été proposé de manière informelle au président de la Banque européenne d'investissement, M. Philippe Maystadt, qui a accueilli le module avec beaucoup d'enthousiasme. En fonction de l'état d'avancement du dossier, il sera possible dans les prochaines semaines de présenter un projet concret et acceptable à la Banque européenne d'investissement qui pourrait préfinancer jusqu'à 75% du budget du pool bruxellois.

Bref, l'ensemble du projet "Cité de la connaissance" est actuellement en préparation. Le site de Tour et Taxis peut être le lieu d'implantation idéal. Le module "Grande école d'ingénieurs", de loin le plus avancé, progresse beaucoup et il pourrait être concrétisé rapidement. Tour et Taxis redécouvrira son affectation d'origine: la diffusion de la "connaissance", élément principal de l'économie de la connaissance.

M. Dominiek Lootens-Stael (en néerlandais) .- Je souhaite poser deux questions complémentaires. Si les projets sont en passe de se réaliser, endéans quel délai seront-ils finalisés?

On se situe ici à la fois sur les compétences des communautés et de la Région. L'enseignement relève en effet des deux communautés et la recherche scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale. Dans un tel projet, comment peut-on garantir que chacune des parties reste sur son terrain si un tel projet peut être mis en chantier.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des pouvoirs locaux, de l'aménagement du territoire, des monuments et sites, de la rénovation urbaine et de la recherche scientifique (en néerlandais) .- Les deux communautés sont invitées et prennent part aux discussions. Pour un tel projet, nous n'avons nullement l'intention de mélanger les programmes d'études prévus et financés au niveau des départements de l'enseignement. Ce projet est essentiellement un projet d'urbanisme qui vise à ne pas alourdir les coûts à charge des institutions concernées. On interfère ni sur les compétence ni sur l'autonomie des communautés. Si celles-ci restent bien entendu autonomes, elles ne peuvent que se féliciter d'un tel projet. Mme la Ministre Françoise Dupuis lui a confirmé naguère qu'elle estimait ce projet d'autant plus intéressant qu'il n'aurait pas d'impact budgétaire pour la Communauté française.

Il n'y aura bien entendu pas de fusion. Chacun gardera son identité. Les synergies se feront sur une base volontaire.

- L'incident est clos.

L'état général et l'état d'entretien déplorables du parc de Bruxelles.

La Présidente .- En l'absence de l'auteur, la question est considérée comme retirée (article 103.3 du Règlement).

- La réunion est close à 14h40'.